Reflets

Le magazine de la Communauté de Communes du Thouarsais



Communauté de Communes du Thouarsais

n° 49 - Juin 2015

Sommaire

Directeur de la publication : Bernard Paineau
Rédaction : Service Communication / CCT
Crédit photos : Freeimages | Photl | Stockvault
Philippe DAVID | Philippe WALL
Communauté de Communes du Thouarsais
Ludikenergie
Mise en page : Service Communication
Contact « Reflet » : Service Communication
Hôtel des Communes - 4 rue de la Trémoille
79100 THOUARS
05 49 66 77 00 - info@thouars-communaute.fr
www.thouars-communaute.fr
Impression : Imprimerie MACE
Diffusion : EXPRESS DIFFUSION - 19 000 ex.
N° ISSN : 129265152



Editorial



Face au défi environnemental, l'équipe communautaire marquera sans nul doute son projet de territoire par un axe fort : le développement durable qui nous engagera tous, habitants, acteurs locaux et agents communautaires. La Communauté de Communes répondant à de nombreux appels à projets (TEPCV...), le savoir-faire environnemental devient notre marque de fabrique.

C'est grâce à cette synergie que de nombreux projecteurs s'orientent vers le Thouarsais avec le privilège d'accueillir en septembre les 5e Rencontres Nationales « Territoire à Energie Positive » au sein de l'hôtel Tyndo, réhabilité de manière exceptionnelle et qui accueillera ses premiers élèves en septembre.

Autre bâtiment exemplaire s'il en est en la matière, le pôle Santé de Saint-Varent est occupé depuis mai. Dans la foulée, celui de Thouars ouvrira ses portes en juillet.

Le chantier des bassins du Thouet avance, lui aussi ! Il tient le calendrier que nous nous sommes fixés et respecte l'enveloppe financière. La pose de la charpente par une entreprise thouarsaise est en cours.

Notre territoire est définitivement en mouvement, il est en avance sur les questions environnementales et cela ne peut que nous réjouir dans un contexte toujours difficile d'un point de vue économique.

Ces investissements, la baisse des dotations de l'Etat nous incitent cependant à la plus grande rigueur. C'est dans ce contexte que le budget communautaire a été voté, mais avec cette volonté et un esprit d'innovation affichés de maintenir la qualité de nos services.

Chers habitants, je vous souhaite à toutes et à tous un bel été en Thouarsais.

A votre service,

Bernard PAINEAU
Président de la Communauté de Communes du Thouarsais



TRANSPORTS SCOLAIRES

Le service transport scolaire de la Communauté de Communes du Thouarsais permet à l'enfant éloigné de son établissement scolaire de s'y rendre régulièrement dans les meilleures conditions.

Il concerne le transport quotidien et hebdomadaire des élèves scolarisés à destination des établissements suivants :

THOUARS	■ Collèges et Lycées ■ Ecole primaire Saint-Charles
BOUILLÉ-LORETZ	■ Collège Molière
SAINT-VARENT	■ Collège François Villon
LUCHÉ-THOUARSAIS	■ Ecole « Les Adillons »

INSCRIPTIONS : MODE D'EMPLOI



Inscription et paiement en ligne sur le site du Conseil Départemental des Deux-Sèvres :

www.mobilite79.fr



Téléchargement du document d'inscription sur le site du Conseil Départemental des Deux-Sèvres. Retour de ce document avec paiement (espèces ou chèque) et accompagné d'une enveloppe timbrée par enfant au :

Guichet Unique Sportif
Service Education Jeunesse
46 rue de la Diligence
79100 Sainte Verge
DU 22 JUIN AU 10 JUILLET 2015
(Lundi au vendredi de 12h à 18h)

Les familles sont informées des horaires et des points de ramassage. L'enfant transporté doit utiliser une carte de transport pour justifier son titre de transport.
Il est nécessaire que le dossier soit complet dès l'inscription avec la facture acquittée afin que chaque enfant soit en possession de sa carte dès la rentrée scolaire. Le paiement sera effectué en une seule fois pour la période de l'année scolaire (septembre à juin).

Le service transport scolaire reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires : 05 49 67 29 60



OPÉRATION « REFUS DE COLLECTE DU VERRE »

… Parce que le verre contenu dans les poubelles d'ordures ménagères est dangereux pour les agents de collecte (risque de blessure), parce que le verre est un matériau qui se recycle et qui coûte cher à l'enfouissement et parce que le verre met des milliers d'années à se dégrader alors qu'il est recyclable à 100% et à l'infini, **le service déchets ménagers lance l'opération « Refus de collecte » dès la rentrée Septembre 2015.**

Tout sac poubelle d'ordures ménagères qui contiendra du verre ne sera pas pris en charge par le service de collecte des déchets.

Un autocollant « refus de collecte » sera apposé sur le bac ou la poubelle et l'habitant concerné sera invité à y retirer le verre avant la prochaine collecte.

Tout sac poubelle ayant été collecté malgré la présence de verre sera géolocalisé et un contrôle de terrain sera ensuite effectué lors des collectes suivantes.

Ainsi, le but est d'augmenter les performances de tri du verre.

LES CHIFFRES CLES

38 kg : Poids de verre trié par habitant en 2014 sur le territoire de la CCT
29€ : Gain pour la collectivité pour 1 tonne de verre trié (prix de rachat du matériau + soutien éco-organisme)
127€ : Coût pour la collectivité pour 1 tonne de verre non triée (verre jeté à la poubelle)
1638 m3 : Quantité d'eau qui a pu être économisée grâce au recyclage du verre sur le territoire en 2014



LA FUTURE PISCINE A DESORMAIS UN NOM !



Les élèves de l'école primaire de Saint-Charles en CM1 et CM2 de la classe de Mme HUAULT ont vu leur proposition « **Les Bassins du Thouet** » retenue par les élus dans le cadre du jeu-concours organisé l'an passé.

Les élus de la Communauté de Communes du Thouarsais, après un vote à deux tours, ont retenu le nom des Bassins du Thouet pour cette nouvelle piscine.

A noter que la classe de M. BASBAYON de Bouillé-Saint-Paul avec « **Aqua-Vallée** » et de Mme MINOT de Sainte Radegonde avec « **Biaunéo** » ont obtenu la 2e et 3e place de ce jeu-concours. La Communauté de Communes adresse tous ses remerciements à l'ensemble des participants et félicite ses lauréats !

A partir de ce nom, une réflexion sur l'identité graphique de ce site phare pourra ainsi être envisagée prochainement.

Suivez les BASSINS DU THOUET sur
www.projets-thouarsais.fr

« LES BASSINS DU THOUET » : LE CHANTIER AVANCE BIEN

La partie « gros œuvre » de la construction du pôle aquatique « Les Bassins du Thouet » arrive bientôt à son terme puisque le chantier avance de manière continue en phase avec le planning prévisionnel.

La grue installée en novembre 2014 va être démontée fin juin pour laisser place à la mise en œuvre de la charpente et de la couverture du bâtiment.

Après les entreprises Gonord et Rambault pour le terrassement, la charpente va être installée par l'entreprise Charpente Thouarsaise.

Il faut noter que l'ensemble du bâtiment devrait être « hors d'eau et hors d'air » à la fin du mois de septembre avec la pose de l'ensemble des menuiseries extérieures. Il s'en suivra alors au mois d'octobre le début du second œuvre, à savoir les corps d'état qui travailleront à l'intérieur du bâtiment.



A vos agendas !

Des visites au public vont être organisées au mois de septembre dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre et les samedis matins 17 octobre et 28 novembre 2015.

Renseignements : 05 49 67 29 60





MASSAIS

RENCONTRE AVEC CLAUDE FERJOU, MAIRE DE MASSAIS

Massais est un bel exemple du dynamisme Thouarsais : la commune allie harmonieusement modernité, respect de l'environnement et développement économique et social pour le bénéfice de ses 627 habitants.

■ *Quelles sont les principales valeurs que vous défendez pour votre commune ?*

C. FERJOU : Maire de MASSAIS depuis 1989, j'ai toujours eu pour objectif de répondre au mieux aux attentes des habitants en leur proposant un cadre de vie de qualité et des services de proximité divers et variés (école, Multiservices…). J'ai toujours à l'esprit l'intérêt général du territoire, la commune est une pièce à part entière du puzzle intercommunal, l'un ne va pas sans l'autre. Le rapprochement de plusieurs communes permet aussi de mutualiser les moyens et de maintenir des services accessibles à tous comme peuvent le faire les agriculteurs qui se regroupent au sein des GAEC ou des CUMA. Pourquoi ne pas penser une autre organisation pour nos communes : la commune nouvelle !

■ *Située sur la belle vallée de l'Argenton, votre commune bénéficie d'un cadre naturel de qualité. Comment menez-vous vos efforts pour faire valoir cet environnement ?*

C. FERJOU : Massais est une commune rurale idéalement située à 10 min de Thouars, au cœur de la vallée de l'Argenton. Une partie de la vallée bénéficie d'un classement en ZNIEFF (Zone d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique) pour sa flore et sa faune et d'une zone classée NATURA 2000, signe de reconnaissance de la qualité de l'espace naturel. Nous avons à cœur de proposer à nos habitants un espace de vie agréable et préservé. En 2006, nous avons créé le « Quartier des Claudis », lotissement à visée environnementale de l'urbanisme. Depuis 2010, nous adhérons à la Charte Terre Saine « *Ma commune sans pesticides* » afin de réduire l'exposition des populations aux pesticides. Depuis longtemps, nous valorisons la vallée en étroite collaboration avec le Moto Club de Massais en proposant la pratique du Trial au sein d'un espace naturel sensible. Récemment, nous avons bénéficié du programme de valorisation de la vallée de l'Argenton, ce qui a permis de rendre plus attrayant le site des « Eboulis » *(NDLR : voir article « Aménagements » dans ce numéro).*

■ *Le projet de territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais est actuellement en cours d'écriture, qu'en attendez-vous ?*

C. FERJOU : Les communes œuvrent au quotidien dans le but de répondre aux besoins de leurs habitants : un cadre de vie agréable, des services de proximité… à moindre coût. Afin d'apporter les meilleures réponses, les communes ont transféré certaines de leurs compétences à l'intercommunalité, ce qui permet la mutualisation des moyens et la maîtrise des coûts. L'intercommunalité doit quant à elle définir les grands axes prioritaires (petite enfance, personnes âgées, Sport, Culture, Assainissement, Economie…) et les stratégies à mettre en place ainsi qu'un calendrier de réalisation. C'est à mon sens, tout l'intérêt de rédiger un projet de territoire en prenant en compte l'ensemble des aspects tant financiers qu'organisationnels.

■ *Quels sont les travaux actuellement en cours et quel rôle joue l'intercommunalité dans ceux-ci ?*

C. FERJOU : La Communauté de Communes du Thouarsais a engagé à Massais une phase d'importants travaux dans le bourg. Nous réalisons la 1e tranche des travaux d'assainissement et la commune profite de cette occasion pour effectuer des travaux d'enfouissement des réseaux d'eaux pluviales, d'eau potable, d'électricité, de Télécom et d'éclairage public. La Communauté de Communes du Thouarsais intervient également pour les travaux d'assainissement en tant que maître d'œuvre.
Dernièrement, un programme de valorisation de la vallée de l'Argenton a permis la mise en valeur du site des « Eboulis » à Massais, programme porté par la Communauté de Communes de l'Argentonnais puis par la Communauté de Communes du Thouarsais.

▸ Mairie - Massais



A NOTER : Les 10 et 11 octobre 2015, Massais accueillera le festival « PAsSAGES ». La Communauté de Communes détenant la compétence « Culture », elle coordonne donc la mise en place de ce week-end festif qui sera cette année axé sur le patrimoine agricole d'hier à aujourd'hui.



▸ Eco-Quartier « Les Claudis » - Massais

TROIS SITES EMBLÉMATIQUES DE LA VALLÉE DE L'ARGENTON AMÉNAGÉS POUR L'ACCUEIL DU PUBLIC

En 2008, la Communauté de Communes de l'Argentonnais avait engagé une réflexion visant à promouvoir la vallée de l'Argenton et son patrimoine qu'il soit naturel, paysager ou culturel. Une trentaine de sites avaient alors donné lieu à un diagnostic (accessibilité, usages, intérêts...) et une quinzaine d'entre eux, considérés comme prioritaires, avaient fait l'objet d'un plan de valorisation. Depuis, trois sites localisés sur le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais qui s'ajoutent à la Passerelle d'Auzay et au Clos de l'Oncle Georges (Argenton-les-Vallées) ont été aménagés pour y accueillir le public...



▸ Accumulation de blocs au pied d'un escarpement (éboulis) à proximité du Moulin Neuf - Massais

De l'amont vers l'aval, les sites concernés sont les éboulis (Massais), le Pont de Preuil (Bouillé-Saint-Paul) et la Passerelle des Planches (Argenton-l'église). Bien que sur le linéaire concerné la physionomie de la vallée de l'Argenton évolue de manière notable - elle est étroite et encaissée à Massais, plus ouverte à Bouillé-Saint-Paul, très peu marquée à Argenton-l'Eglise - les travaux ont été réalisés avec pour objectif de créer une identité. En préservant l'esprit des lieux, l'atelier Paul Arène (Montreuil-sur-Maine, 49), maître d'œuvre de l'opération, a été guidé par deux mots-clefs, simplicité et sobriété, qu'il a conjugués avec une approche plastique (lignes, volumes, couleurs), véritable plus-value.

Les Eboulis (Massais)

Marqué par la présence d'escarpements qui enserrent le cours d'eau et d'une accumulation spectaculaire de blocs, le site est utilisé depuis 1975 pour la pratique d'un sport (entraînement, compétition) où la notion de vitesse n'intervient pas : le trial.



▸ Mobilier présent sur le site des éboulis

Création de modelés, plantation de végétaux, réaménagement de l'aire de stationnement ont prévalu. De plus, pour renforcer la dimension sportive du site, un parcours ludique organisé autour de plusieurs modules en acier de forme polyédrique et de couleur vive (rouge) conçus par le plasticien Christophe Gonnet sera prochainement mis en place.

Au regard de son intérêt écologique et paysager, le site des éboulis a été labellisé « Espace Naturel Sensible » par le Conseil Général des Deux-Sèvres.

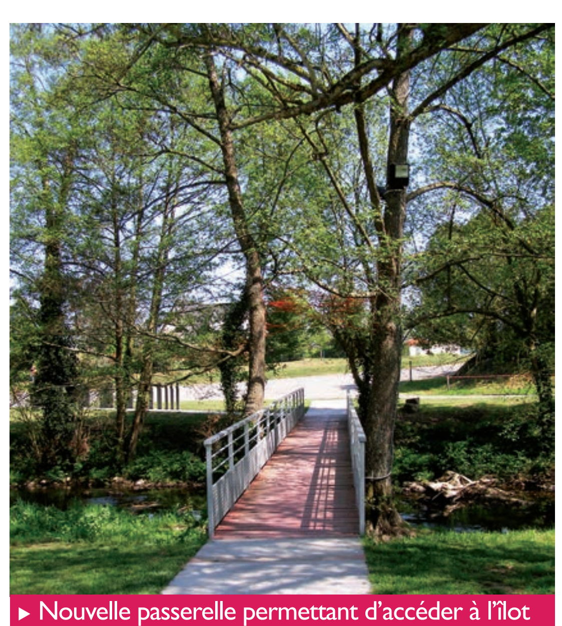
Le Pont de Preuil (Bouillé-Saint-Paul)


▸ Structure en bois artistique et fonctionnelle installée sur le site du Pont de Preuil

Restauré avec soin en 2006, ce pont médiéval (XIe-XIe siècle) en dos d'âne est un ouvrage remarquable construit le long d'une ancienne voie romaine. Lieu de passage et de rencontre (naguère, des jeux pour enfants et un banquet y étaient organisés tous les ans), le site se veut aussi le point de départ vers un ailleurs symbolisé par une structure en bois « en apesanteur », à la fois artistique et fonctionnelle (abri-vélos, toilettes sèches, table et bancs).

La Passerelle des Planches (Argenton-l'Eglise)

Niché à proximité du centre-bourg qui plus est sur un îlot, le site est des plus attractifs. Des arbres vénérables (chênes, frênes) au feuillage protecteur et le calme qui s'en dégage incitent à la déambulation voire au recueillement. Mais l'ambiance y est parfois festive quand la musique s'en empare. Y ont donc été associées de longues allées rectilignes créant des perspectives et une scène d'ores et déjà investie par le travail d'artistes locaux en devenir.

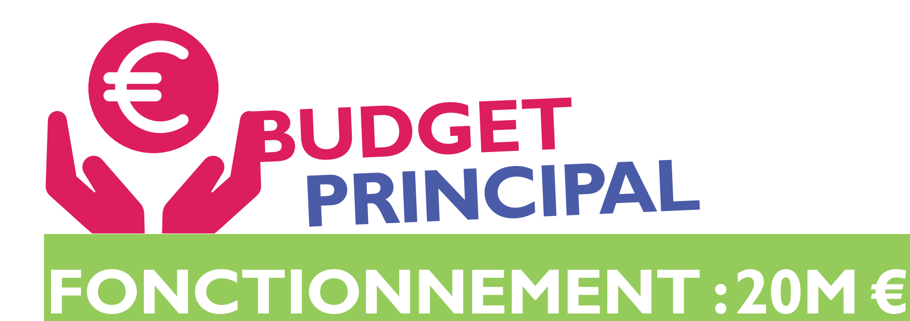

▸ Nouvelle passerelle permettant d'accéder à l'îlot


▸ Scène de l'îlot et création artistique (en arrière plan, passerelle des Planches permettant de relier le hameau de Vilgué au centre-bourg)

Si des trois sites émane un même « esprit » qui intuitivement les relie, ils sont également mis en réseau via la véloroute « Vallée de l'Argenton » récemment balisée. Assurant la jonction entre l'itinéraire « Thouet à vélo » (à l'Est) et la voie verte « Terves-Châtillon-sur-Thouet (à l'Ouest), ce parcours d'une cinquantaine de kilomètres qui s'allonge entre Saint-Martin-de-Sanzay et Voulmentin est donc l'opportunité pour tout un chacun de s'imprégner de l'atmosphère si particulière qui caractérise cette vallée.



Le budget 2015 a été voté dans un contexte de baisse significative des dotations d'État aux collectivités, si bien qu'en 2015 la communauté de communes du Thouarsais devrait perdre environ 400 000 € de dotations. Par ailleurs, sur la période 2013-2017, la baisse des dotations pourrait atteindre environ 1,4M €.
Afin de poursuivre les investissements sans augmenter la pression fiscale sur les ménages, des objectifs de réduction des dépenses de fonctionnement ont été fixés.



FONCTIONNEMENT : 20M €

Le budget principal 2015 s'équilibre en fonctionnement à 20 047 053 € dont 15 862 407 € de dépenses réelles réparties de la façon suivante :

Répartitions des dépenses de fonctionnement

- 36% : Charges de personnel
- 26% : Autres charges de gestion courante
- 22% : Atténuation de produits
- 14% : Dépenses imprévues
- 2% Charges financières

Compte tenu de la baisse des dotations d'Etat et en plus des efforts demandés aux services pour réduire les charges à caractère général et de personnel, des efforts ont été également demandés aux associations. Ces dernières ont vu leurs subventions diminuées de 5 % en 2015.

Répartitions des recettes de fonctionnement

- 65% : Impôts et taxes
- 26% : Dotations et participations
- 6% produits des services
- 3% Autres produits de gestion courante

Les impôts et taxes représentent plus de 65% (11,6M €) des recettes de fonctionnement, suivent les dotations et participations (4,5M €) puis les autres produits de gestion (loyers essentiellement).



INVESTISSEMENT : 22,8M €

Projets déjà engagés en 2014

Le pôle aquatique

Ce projet se poursuit en 2015 pour un montant de 9 millions d'Euros. L'opération devrait s'achever en 2016 pour un coût total de 15,4M € TTC ; 2,9M € de subventions viendront en diminution.

Le conservatoire à rayonnement intercommunal

La réhabilitation de l'hôtel Tyndo en conservatoire à rayonnement intercommunal va s'achever cette année (4,2M € en 2015). Le coût total de l'opération est de 8,6M € ; 3,8 M € de subventions ont été obtenus.

Les pôles de santé

En 2015, les travaux des pôles santé de Thouars, Saint-Varent et Argenton-l'Eglise vont s'achever.

Ces 3 opérations se caractérisent par les montants (€ TTC) présentés dans le tableau ci-dessous.

	Thouars	Saint-Varent	Argenton-l'Église
Montant de l'opération	3 088 175	1 682 786	286 312
Subvention	1 698 172	405 590	93 357
FCTVA	529 372	253 888	22 587
Autofinancement	860 631	1 023 308	170 368
% d'autofinancement	28 %	61 %	60 %

Le budget 2015 se caractérise aussi par le démarrage des travaux ou études de nouveaux projets

Nouveaux projets

Acquisition de la crèche Belles His'Thouars

600 000 € sont prévus au budget pour l'acquisition de la crèche Belles His'Thouars. Cette acquisition va permettre à l'association locataire et gestionnaire des lieux de voir son loyer diminuer et de pérenniser son fonctionnement.

Sécurisation du passage à niveau n° 265

Le passage à niveau n° 265 est inscrit par Réseau Ferré de France au programme de sécurisation national pour sa dangerosité La sécurisation de ce passage à niveau situé rue du Grand Rosé se matérialisera par la création d'un rond point au carrefour de la RD 63 E et de la RD 938. Le coût de cette opération est évalué à 1,1M €.

La participation de l'État et de RFF est de 50 % sur les dépenses liées à la sécurité et celle du conseil général s'élève à 200 000 €. La participation de la collectivité sera de 20 % sur le montant HT des travaux, le reste étant financé par un fonds de concours apporté par les communes de Thouars, Louzy et Sainte-Verge.

Le montant total des investissements prévus en 2015 s'élève donc à 22,8M €

En plus des projets déjà cités, ce budget comprend :

- les remboursements d'emprunt pour 1,8M €
- les subventions et fonds de concours pour 1,6M €
- les avances aux budgets annexes pour 316 000 €
- les aides aux entreprises pour 291 000 €
- les dépenses liées au renouvellement des équipements et aux bâtiments pour 1,8M €

Les investissements sont financés par :
- un autofinancement de 3,4M €
- 8,6M € d'affectation du résultat et de FCTVA
- 6,1M € de subventions
- 8M € d'emprunt



En dehors du budget principal, la Communauté de Communes compte 14 autres budgets dont les principaux sont :

- l'assainissement collectif
- les ordures ménagères
- le transport
- le centre d'hébergement du Châtelier
- l'école des Adillons
- les zones économiques
- Adillons vacances

Le montant prévisionnel des subventions d'équilibre versées à ces budgets est de 825 000 €. L'objectif pour 2015 est de réduire ces subventions notamment pour les budgets du centre d'hébergement et du camping Adillons Vacances. Ainsi pour ces deux sites, il a été fixé comme objectif d'en réduire les déficits. Des efforts vont ainsi être faits en terme de communication, de produits proposés et de tarifs.



FUTUR CONSERVATOIRE DE MUSIQUES ET DE DANSES TYNDO

CULTURE, PATRIMOINE ET TECHNIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour beaucoup de Thouarsais, la restauration de l'hôtel Tyndo revêt avant tout un enjeu patrimonial et touristique, tant il est vrai que ce bâtiment est lié à l'histoire de la ville de Thouars. De ce fait, cet enjeu en masque facilement d'autres, non moins importants !

La réaffectation de Tyndo en conservatoire de musiques et de danses a nécessité un travail acharné de l'équipe de maîtrise d'œuvre (*Arc&Sites architectes du patrimoine*, mandataires, *nunc architectes* et les bureaux d'études techniques co-traitants) et une double compétence, technique et patrimoniale. Il s'agissait de révéler les qualités architecturales des lieux tout en adaptant l'édifice aux objectifs de fonctionnalité, de performances acoustiques et enfin répondre aux normes, notamment d'accessibilité.
Par ailleurs, la Communauté de Communes est engagée depuis longtemps dans une politique environnementale volontariste, avec une perspective de développement durable.



▶ Accueil du conservatoire



▶ Salle de diffusion

La question de la cohérence de ce projet avec ces derniers objectifs se pose avant même le début du chantier, lors de la **localisation de l'équipement** sur le site de Tyndo.

La solution privilégiée par les élus, à savoir la réaffectation d'un bâtiment situé dans le centre ancien, a permis :

- de limiter l'étalement urbain, en favorisant le renouvellement de la ville sur elle-même ;
- de privilégier la densification urbaine, modèle économe en énergie ;
- de réhabiliter plutôt que de construire, ce qui, en terme d'empreinte carbone, évite également des dépenses d'énergies considérables. L'impact carbone d'une démolition/reconstruction est effectivement beaucoup plus important qu'une réhabilitation, ceci même si les performances énergiques atteintes sont moins élevées.





Un travail en synergie...
... pour des économies d'énergie !

La sauvegarde du patrimoine à Tyndo s'est accompagnée systématiquement de la part de la maîtrise d'œuvre, en adéquation avec les objectifs de la collectivité, d'une recherche d'optimisation technique et économique afin de cibler au mieux les performances attendues, discerner ce qui était indispensable de ce qui était secondaire, et préserver en même temps l'aspect du bâtiment. **Le choix des matériaux** a été conditionné par ceux préexistants sur le site, en privilégiant les matières naturelles et durables.

Les bâtiments anciens sont souvent mis à l'index, étant considérés comme énergivores et incompatibles avec les objectifs de transition énergétique. Les objectifs d'économie d'énergie ont pu engendrer beaucoup de craintes concernant la préservation des qualités architecturales des bâtiments patrimoniaux. Ainsi, les bâtiments protégés ne sont pas concernés par la Réglementation Thermique des Bâtiments existants (RT). C'est donc le cas de Tyndo, pour ses ailes du XVe et XIXe. Contrairement à la pensée la plus répandue, les bâtiments d'avant 1948 sont beaucoup moins énergivores que ceux construits ultérieurement.
La forte inertie des murs épais en pierre est une des qualités naturelles de ce type de bâtiment. La chaux utilisée pour les enduits (extérieurs et intérieurs) protègent de la pluie mais laissent en même temps les murs respirer. Il en va de même pour l'enduit à l'argile, choisi par les architectes d'*Arc & Sites*, qui permet de préserver ces qualités hygrothermiques. Le bâti ancien possède des qualités propres qu'il faut connaître et savoir sauvegarder, tout en améliorant les performances globales, par exemple par l'isolation de la couverture, qui génère 30% des pertes énergétiques d'un bâtiment.


Choix des doubles fenêtres


Façade du conservatoire Tyndo côté remparts

Tyndo, deux solutions d'isolation ont été adoptées, suivant les espaces concernés

- Dans l'aile XIXe et l'aile sur rue, **l'isolation** a été réalisée sous rampants, de façon à préserver les volumes des salles d'orchestre et leur acoustique. A l'isolation thermique s'est ajoutée l'isolation phonique, une triple peau constituée de plaques de plâtre croisées étant posée en complément d'une laine de 200 mm. Un travail très important a été réalisé pour maintenir, par de nombreuses découpes, la qualité architecturale de la salle, la beauté de sa charpente et la lumière apportée par les nombreuses fenêtres aux formes variées.
- Dans la partie du XVe siècle, l'isolation a été réalisée très simplement, sur le plancher des combles, inutilisés dans le programme. Cela permet de préserver ces espaces « tampons » (tout comme les caves), qui participent également des qualités propres aux bâtiments anciens.

Les fenêtres ont également fait l'objet de traitements diversifiés : au 2e étage de l'aile du XIXe siècle (l'ancien dortoir), c'est la solution des doubles fenêtres qui a été adoptée. Les fenêtres anciennes, avec leurs petits bois, préservent à l'extérieur l'aspect patrimonial de l'édifice, tandis que de nouveaux châssis vitrés intérieurs apportent l'isolation thermique et acoustique. Ces performances supposent également que les châssis soient adaptés et que la pose soit maîtrisée. La solution adoptée à Tyndo combine donc la solution de la double fenêtre et de fenêtres à haute performance thermique et acoustique.

Conservatoire

En ce qui concerne l'aile du XVe siècle, les fenêtres ont toutes été remplacées, tout en conservant une typologie propre aux bâtiments médiévaux, avec meneaux et traverses. Par ailleurs, les volets de bois intérieurs, qui peuvent contribuer à la régulation thermique, sont également restitués. Là encore, performances énergétiques et patrimoine vont de paire.



▶ Bardage en douglas rue du Président Tyndo

C'est un tout autre choix qui a prévalu pour l'aile sur rue, non protégée. Son architecture, moins intéressante, son mauvais état sanitaire et son utilisation pour abriter les deux studios de danse ont conduit à faire le choix d'un bardage et d'une isolation par l'extérieur. Grâce à cette technique, le bâtiment a été maintenu, alors que sa destruction pure et simple avait été dans un premier temps envisagée.

Réhabilitation et réutilisation des matériaux

Le projet montre ainsi sa compatibilité avec un modèle économe en ressource, évitant le gaspillage, favorisant la récupération, le réemploi des matériaux quand cela était possible (récupération de pierres, de poutres anciennes pour réaliser les linteaux de nouvelles fenêtres...). Le bardage, l'isolation extérieure et le pare vapeur répondent de façon contemporaine aux mêmes objectifs de respirabilité que les enduits à la chaux anciens.
L'architecture de Tyndo utilise ainsi un éventail technique allant de la fin du moyen-âge jusqu'au XXIe siècle, pour aboutir à un ratio économique au m² très intéressant pour ce type d'édifice à vocation culturelle.

Ces efforts devront être poursuivis durant la phase d'exploitation, en optimisant la gestion quotidienne du bâtiment (facilitée par les nouvelles technologies installées, comme la télégestion pour le chauffage et la ventilation double-flux, la détection de présence ...).
L'impact environnemental du futur conservatoire doit donc être évalué depuis le choix de sa localisation à Tyndo, lors de sa transformation jusqu'à son fonctionnement.

De même qu'il est devenu un résumé à lui seul de l'histoire des techniques architecturales, avec le fil conducteur de la qualité de leurs mises en œuvre respectives, Tyndo s'est ainsi offert une nouvelle vie, où patrimoine, spectacle vivant, formation de la jeunesse et culture pour tous doivent se conjuguer afin d'en faire un espace de cohésion sociale, de solidarité et d'identité du territoire.



▶ Cage d'escalier et ascenseur

Cette solidarité s'est d'ailleurs traduite également en phase chantier par l'intégration au cahier des charges de 3125 heures d'insertions à réaliser par les entreprises.

Cette nouvelle vie doit contribuer à l'articulation du passé et du futur, tout en préservant notre capital environnemental pour demain.



RENCONTRES NATIONALES TEPOS 2015

Le Thouarsais mène depuis de nombreuses années une politique de développement local, résolument tournée vers l'autonomie énergétique. C'est donc tout naturellement qu'il reprend le flambeau de cet évènement pour la 5e édition. Environ 500 personnes sont attendues : élus, agents, techniciens et professionnels, les 2, 3 et 4 septembre prochains.



L'organisation

Suite à un appel à candidatures du CLER, réseau pour la transition énergétique, qui anime le réseau national des Territoires à Energie Positive (TEPOS), la Communauté de Communes s'est engagée à organiser ce congrès cette année. Le choix du Thouarsais, fondateur de la dynamique nationale TEPOS, a fait consensus : les réalisations du territoire en matière d'énergie sont déjà nombreuses et offriront des exemples très concrets aux congressistes. Ainsi, la manifestation très attendue prendra place sur différents sites du territoire.

Pour un parfait accueil, l'Office de Tourisme du Thouarsais épaulera l'organisation pour la partie inscription et hébergement des participants.

Que sont les Territoires à Energie Positive ?

Les territoires à énergie positive intègrent la question de l'énergie dans une vision politique, stratégique et systémique du développement local. Depuis 2007, la collectivité soutenue par l'ADEME et la Région Poitou-Charentes, s'est engagée dans la transition énergétique par le biais d'un plan climat comprenant 125 actions dont 70% ont déjà été menées à bien. Le Thouarsais est reconnu en démarche de Territoire à Energie Positive au niveau national.



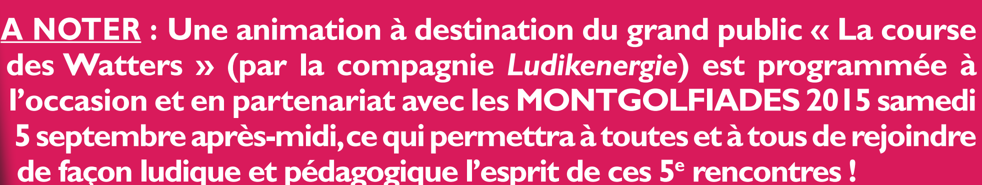
LES CRE'ACTIVES 2015 A SAINT-VARENT

Le rendez-vous est donné les 18, 19 et 20 septembre pour cette 15e édition organisée par l'association *Saint-Varent.com*. Cette foire commerciale et associative se tiendra pour la première fois sur la place du stade de football. La part belle sera donc donnée aux associations sportives locales qui auront le loisir de profiter de ce grand espace, pour faire découvrir aux visiteurs leurs activités.

Pierrefitte sera la commune à l'honneur et en paralèlle de cette manifestation, une randonnée sera organisée dans cette commune.

Comme chaque année vous retrouverez sur place : tombola, restauration, concert en plein air, de nombreuses animations et découvertes pour toute la famille. Venez faire le plein d'idées !





A NOTER : Une animation à destination du grand public « La course des Watters » (par la compagnie *Ludikenergie*) est programmée à l'occasion et en partenariat avec les MONTGOLFIADES 2015 samedi 5 septembre après-midi, ce qui permettra à toutes et à tous de rejoindre de façon ludique et pédagogique l'esprit de ces 5e rencontres !

L'urgence de se concerter

Cet évènement tombe à point nommé puisque la France va accueillir et présider la 21e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 2015 (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 » du 30 novembre au 11 décembre 2015. C'est une échéance cruciale, puisqu'elle doit aboutir à un nouvel accord international sur le climat, applicable à tous les pays, dans l'objectif de maintenir le réchauffement mondial en deçà de 2°C.

Ces rencontres nationales permettront ainsi aux participants d'échanger, de s'informer pour répondre aux préoccupations environnementales actuelles et futures. Un évènement national incontournable !

+ d'infos sur www.tepos2015.fr 100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE





JOURNÉES GRATUITES DE SENSIBILISATION AUX ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES, DE DÉTENTE ET DE BIEN ÊTRE POUR LES PERSONNES RETRAITÉES

Le service des Sports et le service Comm'générationS de la Communauté de Communes du Thouarsais souhaitent contribuer au bien vieillir sur notre territoire en proposant aux personnes retraitées des activités de forme physique adaptées à tous (sportif ou non) et des ateliers ludiques et cognitifs appelés les ateliers « remue-méninges ».

Des journées de découverte vont se dérouler du lundi 29 juin au vendredi 3 juillet 2015.
En voici le programme :

	29 JUIN	30 JUIN	1er JUILLET	2 JUILLET	3 JUILLET
LIEUX	Salle des fêtes Argenton-l'Église	Complexe sportif de Sainte-Verge	Salle des sports de St-Varent	Salle des sports de Mauzé-Thouarsais	Salle des fêtes de Oiron
9h30 - 10h	/// ACCUEIL ET INSCRIPTIONS ///				
10h - 11h30	Activités dynamiques	Activités dynamiques	Activités d'approche sportive et ludique	Activités d'approche sportive et ludique	Activités dynamiques
14h - 16h	Activités d'approche sportive et ludique	Activités d'approche sportive et ludique	Activités dynamiques	Activités dynamiques	Activités d'approche sportive et ludique

Activités dynamiques

Randonnée pédestre sous toutes ses formes, tir à l'arc, swin-golf...

Activités d'approche sportives et ludiques

Atelier remue-méninges (à partir d'exercices ludiques simples afin de partager un moment de convivialité tout en stimulant sa mémoire et sa réflexion), atelier forme équilibre et bien-être.



A NOTER

En septembre, des journées de découverte se dérouleront à Brion-prés-Thouet, Saint-Martin de Sanzay, Bouillé-Loretz et Saint-Jouin de Marnes.

CONTACT : Service des Sports, 05 49 67 29 60

Urbanisme

UNE NOUVELLE CONVENTION POUR DYNAMISER LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes a signé une convention cadre avec l'Etablissement Public Foncier qui permettra désormais de signer des conventions opérationnelles jusqu'à l'échéance du Plan Particulier d'Intervention actuel, soit jusqu'au 31 décembre 2018. Cette convention cadre communautaire va permettre de mettre en œuvre des conventions opérationnelles communales.



LES OBJECTIFS

- Engager une démarche de revitalisation des centres-bourgs cohérente sur la Communauté de communes. Tous les éléments seront pris en compte : coûts, typologies, environnement, porteurs de projet.
- Engager un repérage foncier et des études stratégiques en matière de développement économique et de mutation du foncier économique.

Pour plus d'informations contactez votre mairie ou la Maison de l'Urbanisme : 05 49 66 68 69







ET SI ON APPRENAIT L'ALLEMAND ?

Depuis septembre 2013, le comité de jumelage a mis en place un atelier destiné aux adultes. Il se compose actuellement de deux groupes : le premier s'adresse aux faux-débutants qui ont quelques notions et qui aimeraient rafraîchir et réactiver leurs connaissances. Le second groupe, de niveau intermédiaire, s'adresse aux adultes ayant déjà les bases de la langue.
Ainsi, à la rentrée de septembre 2015, toute personne intéressée sera volontiers accueillie dans l'un des groupes existants et en fonction de la demande, pourquoi ne pas envisager la création d'un nouvel atelier pour débutants n'ayant jamais pratiqué l'allemand ?
Les cours sont animés par un professeur d'allemand, une fois par semaine pour chaque groupe pendant 1h30.

Comité de Jumelage Thouars-Diepholz
06 24 26 19 85 - 06 32 03 91 68
allemand.thouars@gmail.com

LOGEMENT : PASS'HAJ Thouarsais

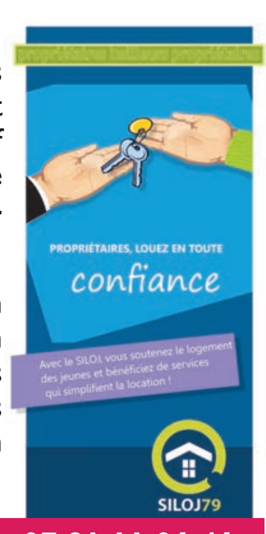
L'association PASS'HAJ Nord Deux-Sèvres propose un service Logement (SILOJ) à destination des propriétaires et des jeunes.

Vous avez entre 16 et 30 ans, logez-vous en un clic avec le SILOJ ! Il vous accompagne gratuitement pour trouver le logement correspondant à vos possibilités et pour vous aider à effectuer vos démarches administratives.
Sur son site Internet **www.siloj79.fr**, consultez les annonces ou complétez une demande de logement. L'association PASS'HAJ vous mettra en relation avec des propriétaires.

Le ✚ : vous pouvez être accompagné(e) tout au long de votre location et au besoin obtenir un soutien en cas de difficultés et des conseils sur les aides au logement, l'état des lieux, la conclusion du bail, le préavis de départ...

Propriétaires, louez en toute confiance !
Avec le SILOJ, vous soutenez le logement des jeunes et bénéficiez de services qui simplifient la location. Il vous aide à louer votre bien locatif auprès d'un public jeune, de 16 à 30 ans. Votre annonce est publiée sur le site internet et relayée par l'Association PASS'HAJ.

Le ✚ : vous bénéficiez d'un service de mise en relation et de médiation avec vos locataires. En partenariat avec l'ADIL des Deux-Sèvres, vous bénéficiez également d'informations juridiques et fiscales, de modèles de courriers et d'un soutien en cas de difficultés.

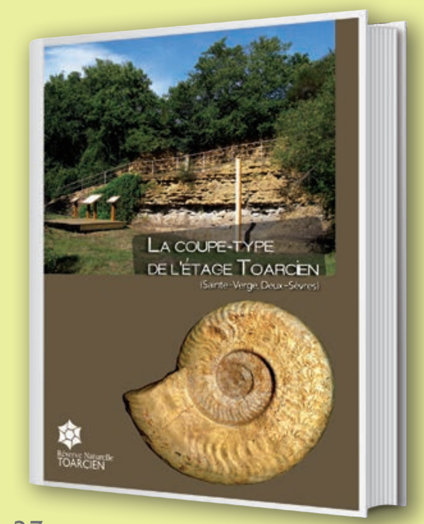


PASS'HAJ Thouarsais : 05 49 66 22 40 ou 07 81 11 06 46

La coupe-type de l'étage Toarcien (Sainte-Verge)

Pour répondre à une demande récurrente du public qui se rend sur la Réserve Naturelle Nationale du Toarcien à l'occasion d'une visite commentée, une brochure d'une quarantaine de pages consacrée au stratotype du Toarcien est aujourd'hui disponible. Conçue par le service « Conservation du patrimoine et de la biodiversité » de la Communauté de Communes du Thouarsais, cette brochure richement illustrée permet de comprendre ce qu'est l'étage Toarcien, de découvrir la vie et l'œuvre d'Alcide d'ORBIGNY (1802-1857), d'en savoir plus sur les ammonites... et bien d'autres choses encore !

En vente à l'Office du Tourisme du Pays Thouarsais (32, place Saint-Médard à Thouars) et par correspondance via sa boutique en ligne sur :
www.tourisme-pays-thouarsais.fr



37 pages
Format 21x29,7 cm
Prix : 10 €



RETROUVEZ TOUTES LES SORTIES DE L'ÉTÉ SUR

www.tourisme-pays-thouarsais.fr

Tél. : 05 49 66 17 65

En juillet

Samedi 4 et dimanche 5 juillet

Festival Bouillez !

.... à Bouillé-St-Paul



Un savoureux mélange de théâtre de rue, d'installations de scénographie urbaine et de groupes musicaux à découvrir

Pendant tout le week-end, 12 spectacles proposés par des professionnels égaient des milliers de spectateurs ravis.

http://bouillez.fr

En août

Dimanche 2 août

27e Cassoulet maison

... à Pierrefitte

Concours de palets, expositions diverses, structures gonflables et poneys pour les enfants.

Groupe folklorique : Kenya – Nairobi Dance Ensemble

Groupe de twirling-baton : Gazelles Louzéennes

Duo : Twomuch

Repas sous chapiteau à partir de 19h

Bal populaire animé par ODYSSEE LIVE à partir de 21h30

En septembre

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine 2015



... de nombreuses visites de sites et animations à découvrir sur l'ensemble du territoire, sur le thème du patrimoine du XXIe siècle.

Un temps fort marquera cet évènement : l'inauguration du Conservatoire de musiques et de danses TYNDO !

En septembre

Du jeudi 24 au dimanche 27 septembre

Festival des Cordes Pincées 2015

... de nombreux concerts sur l'ensemble du territoire.

Une programmation variée allant du jass au rock en passant par les musiques du monde

→ Rens. : 05 49 66 41 64

→ Programme à découvrir prochainement :

http://conservatoirethouarsais.opentalent.fr

Samedi 26 et dimanche 27 septembre

Salon de l'Habitat

... à Thouars / Orangerie du Château



Venez à la rencontre des énergies renouvelables, de l'éco-construction de l'environnement et du jardin.

De nombreux stands et animations vous attendent !

En octobre

Samedi 10 et dimanche 11 octobre

PasSAGES

... à Massais

2e édition pour cet évènement autour des arts plastiques organisé par la Communauté de Communes du Thouarsais en partenariat avec de nombreux acteurs locaux.
Le thème du patrimoine agricole d'hier à aujourd'hui sera à l'honneur. Programme à suivre prochainement sur :

http://conservatoirethouarsais.opentalent.fr





Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement par : MACE Imprimerie - 79100 THOUARS
IMPRIM'VERT®